

Ce chapitre porte sur les caractéristiques sociodémographiques de la population des ménages (structure par âge et sexe, taux de fréquentation scolaire, niveau d'instruction scolaire) et sur les caractéristiques des logements ainsi que sur les biens durables possédés par les ménages. L'objectif de ce chapitre est de présenter un profil des ménages et certaines caractéristiques de l'environnement socioéconomique immédiat des hommes, des femmes et des enfants ciblés par l'enquête. Une telle description est essentielle dans la mesure où ces caractéristiques socioéconomiques et environnementales sont des déterminants de l'état de santé de la population.

2.1 ENQUÊTE MÉNAGE

2.1.1 Structure par sexe et âge de la population

Dans les 9 998 ménages enquêtés avec succès (taux de réponse de 99,6 %), 45 936 personnes résidentes de fait ont été dénombrées, c'est-à-dire que ces personnes ont passé la nuit ayant précédé l'enquête dans le ménage sélectionné même si celui-ci n'est pas leur résidence habituelle. En premier lieu, on peut constater au tableau 2.1 et au graphique 2.1 un léger déséquilibre de la structure par sexe. En effet, le rapport de masculinité qui est de 91 hommes pour 100 femmes indique une sous représentation des hommes par rapport aux femmes. Cette sous représentation des hommes par rapport aux femmes est sans nul doute la résultante de phénomènes migratoires qui touchent plus les hommes que les femmes.

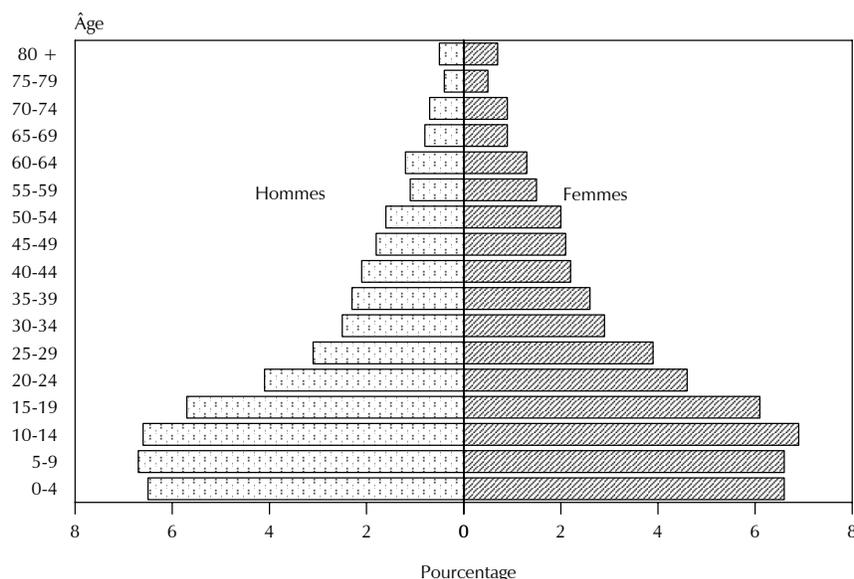
Tableau 2.1 Population des ménages par âge, sexe et résidence

Répartition (en %) de la population (de fait) des ménages par groupe d'âges quinquennal, selon le milieu de résidence et le sexe, EMMUS-IV Haïti 2005-2006

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
<5 ans	13,0	10,4	11,5	14,0	14,2	14,1	13,6	12,7	13,1
5-9	12,9	10,8	11,7	14,8	13,7	14,2	14,1	12,5	13,3
10-14	12,4	13,1	12,8	14,7	13,2	14,0	13,9	13,2	13,5
15-19	13,2	13,7	13,5	11,3	10,3	10,8	12,0	11,7	11,8
20-24	11,6	11,4	11,5	6,8	7,0	6,9	8,5	8,8	8,7
25-29	8,3	9,5	9,0	5,5	6,2	5,8	6,5	7,5	7,0
30-34	6,4	6,5	6,4	4,6	4,8	4,7	5,3	5,5	5,4
35-39	5,8	5,1	5,4	4,3	4,9	4,6	4,8	5,0	4,9
40-44	4,4	4,0	4,2	4,3	4,2	4,2	4,3	4,2	4,2
45-49	3,5	3,5	3,5	3,9	4,4	4,2	3,8	4,0	3,9
50-54	2,5	3,4	3,0	3,9	4,2	4,1	3,4	3,9	3,7
55-59	1,6	2,4	2,1	2,6	3,3	2,9	2,2	2,9	2,6
60-64	1,9	2,0	2,0	2,8	2,8	2,8	2,5	2,5	2,5
65-69	1,0	1,1	1,1	2,2	2,1	2,1	1,8	1,7	1,7
70-74	0,7	1,2	0,9	1,8	2,2	2,0	1,4	1,8	1,6
75-79	0,5	0,8	0,6	1,1	1,1	1,1	0,9	0,9	0,9
80 ou +	0,5	0,9	0,7	1,3	1,5	1,4	1,0	1,3	1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	7 803	9 703	17 506	14 085	14 344	28 430	21 889	24 047	45 936

Note : Le total inclut les personnes dont le sexe n'a pas été déterminé

Graphique 2.1 Pyramide des âges de la population



EMMUS-IV 2005-06

En outre, on remarque que le déficit d'hommes est plus prononcé en milieu urbain qu'en milieu rural : rapport de masculinité de 80 hommes pour 100 femmes en urbain contre 98 en rural. Cette situation est surtout induite par une migration internationale accrue, consécutive aux cycles d'instabilité politique et d'insécurité que connaît Haïti depuis ces dernières décennies. À l'EMMUS-III de 2000, ce rapport de masculinité était de 80 hommes pour 100 femmes pour le milieu urbain contre 102 en rural.

Le tableau 2.2 présente la répartition de la population par grands groupes d'âges. On constate que la population haïtienne est jeune : 40 % ont moins de 15 ans et seulement 5 % ont 65 ans ou plus. Ces résultats sont concordants avec ceux observés lors des EMMUS précédentes réalisées dans les vingt dernières années. L'allure de la pyramide des âges (graphique 2.1) qui présente une base élargie qui se rétrécit rapidement au fur et à mesure que l'on avance vers les âges élevés traduit la jeunesse de cette population. Cette forme de la pyramide des âges est également caractéristique des populations à forte fécondité et à mortalité élevée. Toutefois, il faut noter que le poids des moins de 15 ans a progressivement diminué au cours de ces vingt dernières années : de 46 % dans l'EMMUS-I de 1987, le pourcentage des moins de 15 ans est passé à 42 % à l'EMMUS-II de 1994-1995 et à l'EMMUS-III de 2000 et enfin à 40 % à l'EMMUS-IV de 2005-06.

Tableau 2.2 Population (de droit) par âge selon différentes sources

Répartition (en %) de la population par grands groupes d'âges d'après l'EMMUS-I (1987), l'EMMUS-II (1994-1995), l'EMMUS-III (2000) et l'EMMUS-IV (2005-2006)

Groupe d'âges	EMMUS-I 1987	EMMUS-II 1994-1995	EMMUS-III 2000	EMMUS-IV 2005-2006
< 15 ans	45,8	42,3	41,8	39,9
15-64	51,0	52,3	52,6	54,7
65 ou plus	3,2	5,3	5,5	5,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Âge médian	-	18,5	18,9	19,1
Rapport de dépendance	96,1	91,0	90,0	82,9

Par ailleurs, la structure par âge présente peu d'irrégularités au niveau de chaque sexe, mis à part le déficit en hommes souligné précédemment.

2.2 TAILLE ET COMPOSITION DES MÉNAGES

Chef de ménage

Les résultats du tableau 2.3 révèlent que dans l'ensemble, en Haïti, la majorité des ménages sont dirigés par des hommes. En effet, dans 56 % des cas, les ménages ont, à leur tête, un homme ; néanmoins dans près de quatre ménages sur dix (44 %) le chef de ménage est une femme. Dans l'Aire Métropolitaine, un peu plus d'un ménage sur deux a, à sa tête, une femme (53 %). Dans les autres villes, on ne note pas d'écart (50 % pour chaque sexe). Par contre, en milieu rural, ce sont les hommes qui sont le plus fréquemment chefs de ménage (61 %). Par rapport à l'EMMUS-III de 2000, on ne constate pas de variations importantes dans les proportions de chef de ménages selon le sexe : en 2000, 57 % des hommes et 43 % des femmes étaient chefs de ménage contre respectivement 56 % et 44 % en 2005-2006.

Caractéristique	Milieu de résidence				
	Aire Métropolitaine	Autres Villes	Ensemble urbain	Rural	Ensemble
Chef de ménage					
Homme	47,0	49,9	48,4	61,4	56,3
Femme	53,0	50,1	51,6	38,6	43,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre de membres habituels					
0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
1	7,7	7,6	7,7	9,2	8,6
2	15,0	13,2	14,1	12,9	13,4
3	17,1	14,8	16,0	14,3	15,0
4	18,5	16,5	17,6	15,7	16,4
5	15,7	12,8	14,4	14,1	14,2
6	11,0	11,9	11,4	11,3	11,3
7	6,8	9,6	8,1	9,0	8,7
8	3,2	5,1	4,1	5,6	5,0
9 ou +	4,9	8,5	6,6	7,8	7,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Taille moyenne	4,3	4,8	4,5	4,7	4,6
Effectif de ménages	2 077	1 800	3 876	6 122	9 998

Taille des ménages

Le tableau 2.3 présente également la taille moyenne des ménages. On remarque que les ménages haïtiens sont de taille moyenne : un ménage compte, en moyenne, 4,6 personnes. À l'EMMUS-III de 2000, cette moyenne était de 4,7 personnes. Cette taille moyenne varie peu selon les milieux de résidence: 4,5 personnes en milieu urbain à 4,7 personnes en milieu rural. Entre 2000 et 2005-06, on ne note pas de variation importante de la taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence.

2.2.1 Niveau d'instruction et fréquentation scolaire

Au cours de l'enquête ménage, des informations relatives au niveau d'instruction atteint et à la dernière classe achevée à ce niveau ont été collectées pour toutes les personnes âgées de 5 ans et plus recensées dans le ménage. L'instruction de la population et surtout celle des femmes est un élément important pour l'amélioration des conditions de vie des ménages. Entre autres, le niveau d'instruction des membres du ménage influe sur le comportement procréateur, le recours à la contraception moderne, le comportement en matière de santé, la scolarisation des autres membres du ménage, ainsi que sur les habitudes en matière d'hygiène et de nutrition.

Malgré les efforts importants consentis par le gouvernement en matière d'éducation, le niveau d'instruction de la population de 5 ans et plus demeure encore faible, surtout chez les femmes. Dans l'ensemble, près d'une femme sur trois (28 %) et près d'un homme sur cinq (21 %) n'ont aucune instruction (tableaux 2.4.1 et 2.4.2). Par contre, quel que soit le niveau atteint, la proportion de femmes instruites est égale à celle des hommes.

Tableau 2.4.1 Niveau d'instruction de la population des femmes

Répartition (en %) de la population (de fait) des femmes des ménages, âgée de cinq ans ou plus par niveau d'instruction atteint, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EMMUS-IV Haïti 2005-2006

Caractéristique	Aucune instruction	Pré-scolaire	Primaire incomplet	Primaire complet	Secondaire incomplet	Secondaire complet	Secondaire ou plus	NSP/ND	Total	Effectif
Groupe d'âges										
5-9	17,0	43,1	39,5	0,0	0,1	0,0	0,0	0,3	100,0	3 013
10-14	6,5	8,9	73,7	4,1	6,7	0,0	0,0	0,2	100,0	3 169
15-19	4,6	1,4	45,4	8,6	39,5	0,3	0,2	0,0	100,0	2 811
20-24	9,3	1,3	29,3	5,7	45,8	4,0	4,4	0,1	100,0	2 118
25-29	16,9	0,9	28,2	4,9	37,3	3,6	8,0	0,1	100,0	1 809
30-34	27,5	1,5	28,4	6,0	28,7	3,5	4,1	0,2	100,0	1 313
35-39	40,0	2,4	28,6	6,0	17,3	1,6	3,7	0,4	100,0	1 204
40-44	50,0	2,8	22,3	5,6	15,7	1,2	2,2	0,2	100,0	1 000
45-49	60,6	1,3	23,6	4,2	8,0	0,3	1,6	0,5	100,0	963
50-54	66,2	1,6	22,2	3,5	4,8	0,0	1,1	0,7	100,0	933
55-59	70,2	2,1	18,9	3,5	3,8	0,3	0,8	0,4	100,0	705
60-64	75,0	2,0	15,6	2,5	4,2	0,0	0,3	0,3	100,0	593
65 ou +	82,1	1,6	11,0	2,3	1,7	0,1	0,1	1,1	100,0	1 370
Milieu de résidence										
Aire Métropolitaine	11,3	4,7	33,2	7,2	33,8	3,8	5,6	0,3	100,0	4 541
Autres Villes	18,7	7,4	39,4	5,5	26,1	0,7	1,9	0,4	100,0	4 154
Ensemble urbain	14,8	6,0	36,2	6,4	30,1	2,3	3,9	0,3	100,0	8 695
Rural	38,0	10,5	36,9	3,1	10,5	0,3	0,5	0,2	100,0	12 308
Département										
Aire Métropolitaine	11,3	4,7	33,2	7,2	33,8	3,8	5,6	0,3	100,0	4 541
Ouest (sans Aire Métro.)	31,3	8,8	35,5	3,3	18,6	0,9	1,5	0,2	100,0	3 547
Sud-Est	39,9	7,7	36,5	3,2	11,8	0,4	0,5	0,1	100,0	1 131
Nord	28,9	8,1	39,3	5,0	16,6	0,3	1,2	0,7	100,0	2 082
Nord-Est	31,4	8,8	39,5	4,7	14,4	0,3	0,7	0,1	100,0	705
Artibonite	31,3	11,8	39,2	4,0	12,3	0,3	0,6	0,4	100,0	3 317
Centre	41,3	13,4	33,4	2,2	8,8	0,3	0,4	0,2	100,0	1 636
Sud	31,0	8,4	38,6	3,4	17,1	0,2	1,2	0,1	100,0	1 467
Grande-Anse	38,5	7,3	39,5	2,8	11,0	0,3	0,4	0,2	100,0	813
Nord-Ouest	30,7	10,5	38,4	4,9	14,7	0,2	0,4	0,3	100,0	1 234
Nippes	38,7	9,0	37,5	3,2	10,8	0,2	0,2	0,3	100,0	531
Quintiles de bien-être économique										
Le plus pauvre	52,0	12,7	31,5	1,3	2,3	0,0	0,0	0,2	100,0	3 798
Second	39,6	11,3	39,5	2,5	6,8	0,0	0,0	0,3	100,0	4 007
Moyen	30,1	9,7	42,3	4,7	12,6	0,2	0,2	0,3	100,0	4 046
Quatrième	17,6	6,6	40,2	6,6	26,9	0,8	1,0	0,2	100,0	4 454
Le plus riche	8,6	4,1	29,9	6,3	39,2	4,2	7,3	0,5	100,0	4 696
Ensemble ¹	28,4	8,6	36,6	4,4	18,6	1,2	1,9	0,3	100,0	21 003

¹ Y compris 3 cas pour lesquels l'âge est manquant.

L'examen des résultats selon l'âge met en évidence une nette amélioration du niveau de scolarisation des générations anciennes aux plus récentes. En effet, la proportion de femmes sans niveau d'instruction est passée de 82 % chez celles âgées de 65 ans ou plus à 7 % chez celles de 10-14 ans. Le pourcentage plus élevé de jeunes filles non instruites chez celles de 5-9 ans (17 % contre 7 % chez celles de 10-14 ans) s'expliquerait par le fait que certaines jeunes filles de 5-9 ans n'ont pas encore intégré le système scolaire. Chez les hommes, on note aussi une amélioration. En effet, la proportion de ceux sans niveau d'instruction est passée de 66 % parmi ceux de 65 ans ou plus à 8 % à 10-14 ans et à 19 % chez ceux de 5-9 ans.

De même, chez les jeunes générations, on constate que les proportions de femmes ayant fréquenté l'école primaire sont très proches de celles des hommes : ainsi à 15-19 ans, 54 % des femmes ont atteint le niveau primaire contre 57 % des hommes ; à 20-24 ans les pourcentages correspondant sont de 35 % pour les femmes et 30 % pour les hommes. De même, 22 % des femmes contre 25 % des hommes ont atteint un niveau secondaire ou plus.

Tableau 2.4.2 Niveau d'instruction de la population des hommes

Répartition (en %) de la population (de fait) des hommes des ménages, âgée de cinq ans ou plus par niveau d'instruction atteint, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EMMUS-IV Haïti 2005-2006

Caractéristique	Aucune instruction	Pré-scolaire	Primaire incomplet	Primaire complet	Secondaire incomplet	Secondaire complet	Secondaire ou plus	NSP/ND	Total	Effectif
Groupe d'âges										
5-9	19,0	44,3	36,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,6	100,0	3 092
10-14	8,3	10,3	75,3	2,0	4,1	0,0	0,0	0,0	100,0	3 045
15-19	4,8	1,3	49,1	8,0	35,9	0,3	0,3	0,3	100,0	2 623
20-24	7,0	0,7	24,8	4,8	52,4	5,7	4,4	0,1	100,0	1 861
25-29	9,7	1,1	26,1	7,2	37,7	7,6	10,4	0,2	100,0	1 418
30-34	14,1	1,4	26,8	5,5	34,9	5,5	10,7	1,1	100,0	1 150
35-39	22,0	1,6	29,3	9,2	26,6	5,2	5,7	0,5	100,0	1 054
40-44	32,6	1,3	32,5	7,2	19,4	2,0	4,3	0,6	100,0	947
45-49	37,5	3,0	34,1	5,0	16,0	1,5	2,1	1,0	100,0	825
50-54	47,3	2,8	30,6	5,4	8,4	1,3	2,9	1,3	100,0	751
55-59	54,9	1,2	29,5	5,8	5,6	1,1	1,4	0,5	100,0	491
60-64	54,8	1,1	28,4	5,1	7,6	0,7	1,2	1,1	100,0	547
65 ou +	65,7	2,7	21,7	3,0	4,2	0,3	0,8	1,6	100,0	1 100
Milieu de résidence										
Aire Métropolitaine	5,3	6,1	28,9	6,3	38,2	5,7	8,9	0,7	100,0	3 466
Autres Villes	10,5	8,3	39,3	5,8	29,4	2,5	3,6	0,5	100,0	3 325
Ensemble urbain	7,9	7,2	34,0	6,0	33,9	4,1	6,3	0,6	100,0	6 791
Rural	27,7	11,5	42,9	3,7	12,0	0,9	0,8	0,5	100,0	12 112
Département										
Aire Métropolitaine	5,3	6,1	28,9	6,3	38,2	5,7	8,9	0,7	100,0	3 466
Ouest (sans Aire Métro.)	21,1	9,5	38,3	4,1	20,6	3,0	2,4	0,8	100,0	3 245
Sud-Est	29,0	8,2	44,4	3,3	13,3	0,6	0,9	0,5	100,0	1 097
Nord	22,2	10,6	42,4	4,2	17,0	1,0	2,2	0,4	100,0	1 831
Nord-Est	20,9	10,3	41,8	7,0	17,2	1,0	1,6	0,3	100,0	644
Artibonite	19,7	12,2	46,3	4,8	14,5	0,9	0,9	0,6	100,0	3 092
Centre	30,9	16,3	37,9	3,2	10,1	0,7	0,7	0,3	100,0	1 547
Sud	24,6	8,6	45,2	2,6	17,1	0,6	1,2	0,2	100,0	1 457
Grande-Anse	30,1	7,2	43,3	6,3	11,5	0,6	0,9	0,2	100,0	844
Nord-Ouest	25,3	11,5	40,9	3,9	16,5	0,8	0,5	0,6	100,0	1 108
Nippes	31,6	11,4	40,2	3,7	10,9	1,1	0,7	0,4	100,0	570
Quintiles de bien-être économique										
Le plus pauvre	41,4	13,7	38,5	2,1	4,0	0,1	0,0	0,2	100,0	3 928
Second	29,3	12,2	44,8	3,4	9,3	0,1	0,1	0,7	100,0	3 877
Moyen	18,6	10,7	48,5	5,7	15,4	0,5	0,3	0,3	100,0	3 875
Quatrième	8,0	7,8	39,4	7,4	32,4	2,5	2,0	0,6	100,0	3 568
Le plus riche	3,4	4,7	26,5	4,5	40,5	7,6	11,8	0,9	100,0	3 654
Ensemble	20,6	9,9	39,7	4,6	19,9	2,1	2,8	0,5	100,0	18 903

D'autre part, on constate qu'aussi bien pour les femmes que pour les hommes, les écarts entre les milieux urbain et rural sont énormes. Parmi les femmes, 38 % en milieu rural contre 15 % en milieu urbain n'ont aucune instruction ; chez les hommes, ces proportions sont respectivement de 28 % et de 8 %. En outre, en urbain, les proportions de personnes ayant atteint un niveau secondaire ou plus sont de 36 % pour les femmes et 44 % pour les hommes contre respectivement 11 % et 14 % en milieu rural.

Les disparités entre les départements sont également importantes. L'Aire métropolitaine se caractérise par les proportions les plus faibles de non scolarisées : 11 % des femmes et 5 % des hommes de 5 ans et plus sont sans niveau d'instruction. À l'opposé, quatre départements se caractérisent par des proportions élevées de personnes sans instruction. Il s'agit du Centre, du Sud-Est, de la Grande Anse et des Nippes.

Enfin, la scolarisation est positivement corrélée avec le niveau de bien-être économique du ménage. En effet, plus le niveau de bien-être est élevé, plus les proportions de personnes n'ayant jamais été à l'école sont faibles ; pour les femmes, elles passent de 52 % du quintile le plus pauvre à 9 % dans le plus riche ; chez les hommes, ces proportions varient de, respectivement, 41 % à 3 %.

Le niveau de fréquentation scolaire des personnes en âge d'aller à l'école donne une indication sur l'accès actuel de la population au système éducatif et de manière indirecte sur le niveau de développement socioéconomique. Au cours de l'enquête, des questions concernant la fréquentation scolaire ont été posées pour toutes les personnes âgées de 5 à 24 ans. Le tableau 2.5 présente les taux nets et les taux bruts de fréquentation scolaire selon le niveau d'instruction, le sexe et selon certaines caractéristiques sociodémographiques.

Le taux net de fréquentation scolaire mesure la fréquentation scolaire parmi les enfants d'âge officiel scolaire, c'est-à-dire 6-11 ans pour le niveau primaire et 12-17 ans pour le niveau secondaire. Le taux brut de fréquentation scolaire mesure la fréquentation scolaire parmi les jeunes de n'importe quel âge compris entre 5 et 24 ans. Il équivaut au pourcentage de la population de 5-24 ans qui fréquente un niveau donné par rapport à la population d'âge scolaire officiel pour ce niveau. Pour un niveau d'étude donné, le taux brut est pratiquement toujours plus élevé que le taux net du fait que des enfants plus âgés ou plus jeunes par rapport à l'âge normal de ce niveau sont inclus dans son calcul. Un taux net de 100 % signifierait que tous les enfants ayant l'âge normal d'un niveau d'étude donné fréquentent ce niveau ; le taux brut peut être supérieur à 100 % si un nombre significatif d'enfants plus âgés ou plus jeunes par rapport à l'âge normal de fréquentation d'un niveau scolaire fréquentent ce niveau. La différence entre ces deux taux indique que des enfants trop jeunes ou trop âgés fréquentent un niveau scolaire donné.

Le tableau 2.5 et le graphique 2.2 révèlent que dans l'ensemble, près de la moitié des enfants de 6-11 ans (50 %) fréquentent l'école primaire. On ne constate pas d'écart important entre les femmes et les hommes (51 % contre 48 %). Par contre, il est nettement plus élevé en milieu urbain (65 %) qu'en milieu rural (42 %). L'Aire Métropolitaine (67 %) et les départements de l'Artibonite (52 %) du Nord-Est et du Nord-Ouest (51 % dans les deux cas) se caractérisent par les taux nets de fréquentation de l'école primaire les plus élevés. À l'opposé, le département du Centre (29 %) enregistre le niveau le plus faible du pays. Le niveau de fréquentation de l'école primaire est positivement corrélé au niveau de bien-être du ménage : il passe de 30 % pour les plus pauvres à 75 % pour les plus riches. La même tendance se dégage, aussi bien chez les filles que chez les garçons.

Tableau 2.5 Taux net et taux brut de fréquentation scolaire

Taux net de fréquentation scolaire et taux brut de fréquentation scolaire, de la population (de droit) des ménages, âgée de 5-24 ans, selon le niveau d'instruction, le sexe et selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EMMUS-IV Haïti 2005-2006

Caractéristique	Taux net de fréquentation scolaire ¹			Taux brut de fréquentation scolaire ²			Indice de parité de genre
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	
NIVEAU PRIMAIRE							
Milieu de résidence							
Aire Métropolitaine	68,4	66,2	67,3	131,4	152,2	142,0	1,16
Autres Villes	62,4	63,7	63,1	143,9	142,4	143,1	0,99
Ensemble urbain	65,3	64,9	65,1	137,9	147,0	142,6	1,07
Rural	39,8	44,1	41,8	114,8	112,9	113,9	0,98
Département							
Aire Métropolitaine	68,4	66,2	67,3	131,4	152,2	142,0	1,16
Ouest (sans Aire Métro.)	45,1	51,2	48,1	121,6	119,2	120,4	0,98
Sud-Est	43,4	44,3	43,8	123,6	119,0	121,3	0,96
Nord	46,8	50,6	48,7	121,2	135,0	127,8	1,11
Nord-Est	45,1	55,9	50,7	130,6	117,8	123,8	0,90
Artibonite	53,5	51,4	52,4	133,4	123,5	128,5	0,93
Centre	25,5	33,9	29,4	83,5	97,8	90,1	1,17
Sud	46,8	46,9	46,8	127,4	121,6	124,6	0,95
Grande-Anse	41,4	48,5	44,8	125,1	116,4	121,0	0,93
Nord-Ouest	48,4	52,6	50,5	121,4	120,3	120,8	0,99
Nippes	30,7	46,4	38,2	118,3	112,4	115,5	0,95
Quintiles de bien-être économique							
Le plus pauvre	28,0	31,1	29,5	91,0	81,4	86,4	0,89
Second	37,0	44,0	40,3	110,3	115,9	112,9	1,05
Moyen	50,8	53,5	52,2	136,2	138,4	137,3	1,02
Quatrième	64,3	63,9	64,1	138,9	142,6	140,7	1,03
Le plus riche	75,9	73,2	74,5	154,9	162,1	158,8	1,05
Ensemble	47,9	51,4	49,6	122,2	124,9	123,5	1,02
NIVEAU SECONDAIRE							
Milieu de résidence							
Aire Métropolitaine	34,1	36,5	35,5	111,1	84,0	94,8	0,76
Autres Villes	23,2	24,0	23,7	73,7	59,5	66,0	0,81
Ensemble urbain	28,2	30,5	29,5	90,8	72,2	80,1	0,80
Rural	7,2	8,4	7,8	26,9	25,5	26,2	0,95
Département							
Aire Métropolitaine	34,1	36,5	35,5	111,1	84,0	94,8	0,76
Ouest (sans Aire Métro.)	13,7	15,8	14,8	50,2	42,6	46,4	0,85
Sud-Est	8,1	9,3	8,7	31,7	30,8	31,3	0,97
Nord	12,4	13,0	12,7	44,4	40,9	42,6	0,92
Nord-Est	11,7	14,3	12,9	39,2	41,8	40,4	1,07
Artibonite	11,0	10,0	10,5	33,6	26,2	29,9	0,78
Centre	8,0	8,1	8,1	24,8	22,6	23,7	0,91
Sud	8,1	13,7	10,9	37,7	38,3	38,0	1,02
Grande-Anse	6,7	10,9	8,6	29,5	28,5	29,0	0,97
Nord-Ouest	15,1	20,8	17,9	33,3	41,5	37,3	1,25
Nippes	5,6	9,5	7,2	30,0	42,2	35,1	1,41
Quintiles de bien-être économique							
Le plus pauvre	2,0	1,7	1,9	6,6	6,2	6,4	0,95
Second	6,1	4,2	5,2	21,9	18,0	20,0	0,82
Moyen	10,1	12,1	11,1	37,5	31,0	34,2	0,82
Quatrième	23,6	24,6	24,1	79,1	61,6	69,6	0,78
Le plus riche	36,0	39,2	37,9	116,9	92,7	102,5	0,79
Ensemble	14,5	18,2	16,4	49,2	46,2	47,6	0,94

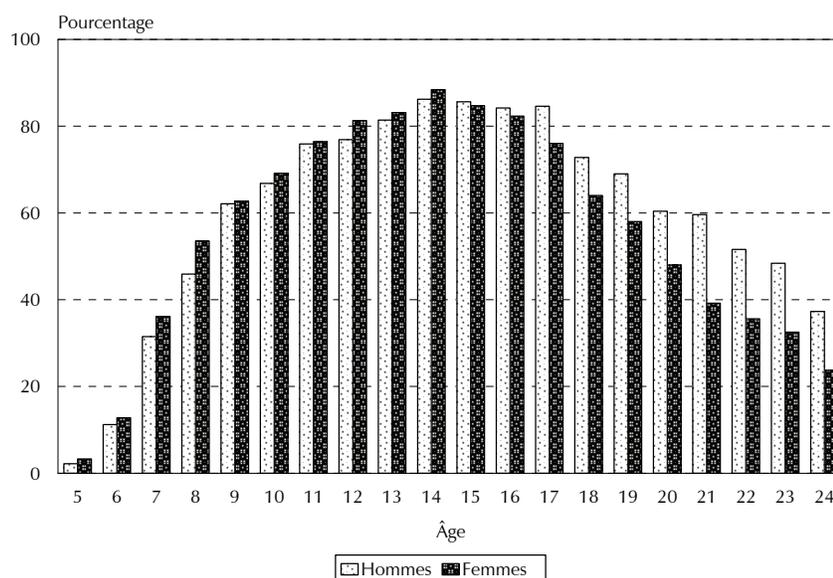
¹ Le taux net de fréquentation scolaire (TNFS) pour le niveau primaire est le pourcentage de la population d'âge de fréquentation du niveau primaire (6-11 ans) qui fréquente l'école primaire. Le taux net de fréquentation scolaire pour le niveau secondaire est le pourcentage de la population d'âge de fréquentation du niveau secondaire (12-17 ans) qui fréquente l'école secondaire. Par définition le taux net de fréquentation ne peut excéder 100 pour cent.

² Le taux brut de fréquentation scolaire (TBFS) pour le niveau primaire est la proportion des élèves du niveau primaire, quel que soit leur âge, dans la population d'âge officiel de fréquentation du niveau primaire (6-11 ans). Le taux brut de fréquentation scolaire pour le niveau secondaire est la proportion des élèves du niveau secondaire, quel que soit leur âge, dans la population d'âge officiel de fréquentation du niveau secondaire (12-17 ans). Le taux brut de fréquentation scolaire peut excéder 100 pour cent.

³ L'indice de parité de genre pour l'école primaire est le ratio du TBFS au niveau primaire des filles sur le TBFS des garçons. L'indice de parité de genre pour l'école secondaire est le ratio du TBFS au niveau secondaire des filles sur le TBFS des garçons.

Graphique 2.2 Taux de fréquentation scolaire par âge

(Pourcentage de la population de 5-24 ans fréquentant l'école par âge et sexe)



Note : Le système pré-primaire n'est pas pris en compte

EMMUS-IV 2005-06

En outre, dans l'ensemble, près de 124 personnes sur 100, quel que soit leur âge, fréquentent le niveau primaire. La valeur du taux brut supérieure à celle du taux net indique qu'un nombre important de personnes qui n'ont pas l'âge du niveau primaire fréquentent néanmoins ce niveau. Il s'agirait probablement de personnes trop âgées par rapport à l'âge officiel. Selon le sexe, on constate que le taux brut féminin (125 %) est supérieur à celui des garçons (122 %), en d'autres termes, il y a probablement plus de filles que de garçons trop âgées par rapport à l'âge officiel qui fréquentent l'école primaire. Selon le milieu de résidence, les résultats montrent que le taux brut de fréquentation en primaire est plus élevé en milieu urbain (143 %) qu'en milieu rural (114 %). L'Aire Métropolitaine (142 %) et le département de l'Artibonite (129 %) et celui du Nord (128 %) se caractérisent par les taux bruts de fréquentation les plus élevés. Avec seulement 90 %, c'est le département du Centre qui détient le taux brut de fréquentation en primaire le plus faible.

Les résultats du tableau 2.5 montrent également que le taux net de fréquentation scolaire au niveau du cycle secondaire est faible puisque seulement 16 % des enfants de 12-17 ans fréquentent ce cycle. Ce taux net est beaucoup plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural : 30 % contre 8 %. Selon le département, il varie d'un minimum de 7 % dans les Nippes et de 8 % dans le Centre à un maximum de 36 % dans l'Aire Métropolitaine. Ce taux net est plus élevé chez les filles (18 %) que chez les garçons (15 %). Dans les quintiles, le taux net varie d'un minimum de 2 % dans le plus pauvre à 38 % dans le plus riche. Quelle que soit la caractéristique socioéconomique considérée, on ne constate pratiquement pas de grands écarts entre les filles et les garçons.

Le taux brut de fréquentation scolaire pour le niveau secondaire atteint 48 %, ce qui signifie que sur 100 personnes ayant l'âge officiel du secondaire, un peu moins de la moitié fréquente ce niveau. La valeur du taux brut supérieure à celle du taux net indique qu'un nombre important de personnes qui n'ont pas l'âge du niveau secondaire fréquentent néanmoins ce niveau. On remarque une variation importante selon le milieu de résidence : 80 % pour le milieu urbain contre 26 % en milieu rural. Quelle que soit la caractéristique sociodémographique considérée, le taux brut de fréquentation du niveau secondaire est globalement plus élevé pour les garçons que pour les filles. Par département, il n'y pas de grands écarts

entre filles et garçons, à l'exception de l'Aire Métropolitaine, où on observe 84 % pour les filles contre 111 % pour les garçons. Selon le niveau de bien-être économique, le taux brut de fréquentation dans le cycle secondaire varie de 6 % pour le quintile le plus pauvre à 103 % pour le quintile le plus riche.

Le tableau 2.5 présente également l'indice de parité de genre qui est le rapport entre le taux brut de fréquentation scolaire des femmes et celui des hommes. Plus l'indice de parité est proche de 1, moins l'écart de fréquentation scolaire entre les genres est important. Un indice égal à 1 indique l'égalité totale. En Haïti, l'indice estimé à 1,02 pour le niveau primaire montre que les filles ne souffrent pas d'un désavantage sur le plan scolaire par rapport aux garçons. Par contre, au niveau secondaire, l'indice de parité est inférieur à 1 (0,94) et traduit donc un désavantage. L'importance de cet écart au niveau secondaire varie d'un milieu de résidence à l'autre et d'un département à l'autre. Cet indice est beaucoup plus faible en rural qu'en urbain pour le primaire (0,98 contre 1,07), mais plus élevé pour le secondaire (0,95 contre 0,80). Par département, cet indice varie d'un minimum de 0,90 dans le département du Nord-Est à un maximum de 1,17 dans le Centre, pour le primaire et d'un minimum de 0,76 dans l'Aire Métropolitaine et 0,78 dans l'Artibonite à un maximum de 1,41 dans les Nippes, pour le secondaire. Enfin, on constate que cet indice varie entre le quintile le plus pauvre (0,89) et les autres. Au niveau secondaire, on note un écart entre le quintile le plus pauvre (0,95) et les deux plus riches (0,78 et 0,79).

2.3 CONDITIONS DE VIE

Au cours de l'enquête, certaines questions ont été posées en vue de saisir les caractéristiques socioéconomiques du ménage et le niveau de confort du logement qui peut être évalué, d'une part, par la disponibilité de l'électricité, la nature des matériaux de construction et, d'autre part, par les équipements, notamment le type de toilettes, la source d'approvisionnement en eau potable, la possession de certains biens de consommation et de moyens de transport. Ces caractéristiques, pouvant fournir une indication sur la situation socioéconomique du ménage, ont également une influence certaine sur l'état de santé des membres du ménage.

Caractéristiques de l'habitat

Dans l'ensemble, les résultats présentés au tableau 2.6 montrent que 34 % des ménages enquêtés (contre 32 % à l'EMMUS-III de 2000) disposent de l'électricité. Les résultats mettent en évidence des disparités importantes selon le milieu de résidence. Le milieu rural est nettement défavorisé, seulement 12 % des ménages y disposent de l'électricité contre 69 % en milieu urbain.

Certains types de revêtement du sol peuvent faciliter la propagation de certains germes responsables de maladies. Pour cette raison, des questions ont été posées sur le type de revêtement de sol des logements. Au tableau 2.6, on constate également que les logements haïtiens ont un sol soit en béton ou en maçonnerie (57 %), soit en terre battue ou en sable (38 %). Très peu de logements ont un sol en mosaïque ou en céramique (3 %). La majorité des logements en zone rurale ont un sol en terre battue ou en sable (56 % contre 10 % pour le milieu urbain). Par contre en milieu urbain, le sol de huit logements sur dix est en béton ou maçonnerie (81 %).

On constate que dans 80 % des cas, une à deux personnes dorment dans la même pièce. Dans 17 % des cas, trois personnes ou plus dorment dans la même pièce. C'est dans les Autres Villes que l'occupation d'une pièce par trois personnes est la plus fréquente (24 % contre 14 % en milieu rural). À l'opposé, dans l'Aire Métropolitaine, dans 47 % des cas, une seule personne occupe une pièce pour dormir.

Tableau 2.6 Caractéristiques des logements

Répartition (en %) des ménages par caractéristiques des logements, selon le milieu de résidence, EMMUS-IV Haïti 2005-2006

Caractéristiques des logements	Milieu de résidence				Ensemble
	Aire Métropolitaine	Autres Villes	Ensemble urbain	Rural	
Électricité					
Oui	88,0	46,8	68,9	11,7	33,9
Non	12,0	53,2	31,1	88,2	66,1
ND	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Type de sol					
Terre/sable	3,5	17,6	10,1	56,1	38,2
Bouse	0,1	0,4	0,2	1,0	0,7
Planche en bois	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Palmes/bambou	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1
Parquet ou bois ciré	1,5	0,4	1,0	0,1	0,5
Carrelage	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Ciment/béton/maçonnerie	83,7	77,5	80,8	41,4	56,7
Moquette	0,1	0,2	0,1	0,0	0,1
Mosaïque/céramique	10,8	3,5	7,4	0,9	3,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre de personnes par pièce pour dormir					
Une par pièce	46,8	38,6	43,0	38,5	40,2
Deux par pièce	34,3	36,8	35,4	46,9	42,4
Trois ou plus par pièce	17,7	24,2	20,7	14,0	16,6
ND	1,3	0,4	0,9	0,7	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Combustible utilisé pour cuisiner					
Électricité	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0
LPG/gaz naturel	7,3	1,4	4,6	0,6	2,1
Biogaz	3,5	0,2	2,0	0,3	1,0
Kérosène	10,7	0,6	6,0	0,9	2,9
Charbon, lignite	0,5	0,0	0,3	0,3	0,3
Charbon de bois	76,3	76,8	76,5	19,5	41,6
Bois	1,0	20,4	10,0	78,3	51,8
Autre	0,6	0,4	0,5	0,2	0,3
ND	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Endroit pour cuisiner					
Dans le bâtiment	39,2	14,6	27,8	3,9	13,2
Dans un bâtiment séparé	20,6	24,5	22,4	31,5	28,0
À l'extérieur	38,9	59,7	48,6	64,1	58,1
Autre	1,2	1,2	1,2	0,4	0,7
ND	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif de ménages	2 077	1 800	3 876	6 122	9 998

Le tableau 2.6 présente également les résultats concernant l'utilisation des combustibles pour la cuisine. Dans l'ensemble du pays, on note que la quasi-totalité des ménages utilisent pour cuisiner le bois et le charbon de bois (94 %). La très grande majorité des ménages du milieu urbain (77 %) utilise du charbon de bois, alors que les ménages du milieu rural, utilisent pour la plupart (78 %) le bois pour la cuisine. Les combustibles modernes, comme le gaz ou le kérosène sont utilisés par une faible proportion (6 %), principalement dans l'Aire Métropolitaine (22 %).

En ce qui concerne l'endroit utilisé par le ménage pour faire la cuisine, on note que dans 58 % des cas, les ménages font la cuisine en plein air à l'extérieur et, dans 28 % des cas, dans un bâtiment séparé du logement principal ; enfin pour 13 % des ménages, la cuisine se trouve dans le même bâtiment.

Eau de boisson

En ce qui concerne l'approvisionnement en eau de boisson (tableau 2.7), on constate que la majorité des ménages haïtiens s'approvisionnent à partir d'une source améliorée (55 %) : dans 26 % des cas, l'eau provient d'un robinet public. Plus d'un tiers des ménages consomment de l'eau provenant d'une source non améliorée et cette proportion est plus élevée en rural qu'en urbain (50 % contre 11 %). À l'EMMUS-III de 2000, ces niveaux étaient de 43 % pour la fontaine publique et 11 % pour le robinet dans le logement.

En ce qui concerne le temps nécessaire pour l'approvisionnement en eau, on note que pour un peu plus de cinq ménages haïtiens sur dix (52 %), il faut moins de 15 minutes. On ne constate pas d'écart entre les milieux de résidence (53 % contre 50 %). Il faut souligner que dans 21 % des cas, le temps n'a pas pu être évalué.

Les résultats sur le traitement de l'eau montrent que dans plus de six ménages sur dix (67 %), l'eau de boisson n'est pas traitée. En milieu rural, 76 % des ménages ne traitent pas l'eau de boisson contre 54 % en milieu urbain. C'est dans l'Aire Métropolitaine que ce pourcentage est le plus faible (49 %). Pour traiter l'eau, l'eau de javel/chlore est le produit qui est le plus utilisé (29 %). Dans l'Aire Métropolitaine, ce pourcentage est de 48 %.

Tableau 2.7 Approvisionnement en eau de boisson

Répartition (en %) des ménages selon le type d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence, EMMUS-IV Haïti 2005-2006

	Milieu de résidence				
	Aire Métropolitaine	Autres Villes	Ensemble urbain	Rural	Ensemble
Source de l'eau pour boire					
Source améliorée	68,4	70,2	69,3	46,2	55,2
Robinet dans logement	6,2	2,9	4,7	0,5	2,1
Robinet dans la cour	19,2	12,8	16,2	2,9	8,1
Robinet public	34,5	27,7	31,4	22,8	26,1
Puits à pompe ou forage	2,2	16,0	8,6	5,2	6,5
Puits protégés	5,4	8,3	6,8	5,0	5,7
Eau de source protégée	0,5	0,9	0,7	7,1	4,6
Eau de pluie	0,4	1,6	1,0	2,8	2,1
Source non améliorée	5,7	16,3	10,6	50,4	35,0
Puits non protégés	1,1	4,4	2,7	5,2	4,2
Eau de source non protégée	0,4	6,6	3,3	37,2	24,0
Camion citerne/petit vendeur d'eau à charrette	4,2	4,1	4,2	0,5	1,9
Eau de surface (rivière/barrage/ lac/mare/fleuve)	0,0	1,1	0,5	7,5	4,8
Eau en bouteille/société de vente d'eau	25,4	13,3	19,8	3,4	9,8
Source améliorée pour cuisiner, laver les mains	15,4	10,8	13,3	2,1	6,4
Source non améliorée pour cuisiner, se laver les mains	10,1	2,5	6,5	1,3	3,3
Autre	0,4	0,1	0,3	0,0	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Temps nécessaire pour s'approvisionner en eau					
Moins de 30 minutes	46,7	54,1	50,1	53,3	52,0
30 minutes ou plus longtemps	9,1	17,2	12,9	36,3	27,2
NSP/ND	44,3	28,7	37,0	10,5	20,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moyen de traitement de l'eau					
Bouillir	3,7	3,1	3,4	1,3	2,1
Y ajouter eau de javel/chlore	48,4	34,7	42,0	21,2	29,3
La filtrer à travers un linge	0,2	0,5	0,3	0,1	0,2
Utiliser un filtre (céramique/ sable/composite)	0,2	1,1	0,6	1,0	0,9
Désinfection solaire	0,1	0,3	0,2	0,0	0,1
Laisser reposer	0,2	0,5	0,4	0,3	0,3
Sachet de pur	3,8	1,1	2,5	0,3	1,2
Citron	0,4	1,6	1,0	2,7	2,0
Autre	0,1	0,3	0,2	0,2	0,2
Aucun traitement	48,7	60,9	54,4	75,6	67,4
NSP/ND	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1
Effectif	2 077	1 800	3 876	6 122	9 998

Type de toilettes

S'agissant du type de toilettes dont disposent les ménages (tableau 2.8), on constate que le milieu rural est aussi défavorisé par rapport au milieu urbain que pour la consommation d'eau provenant d'une source améliorée. Alors qu'en moyenne 35 % de l'ensemble des ménages ne disposent pas de toilettes, on note qu'en milieu rural cette proportion est de 50 % contre seulement 10 % en milieu urbain. En 2000, les proportions de ménages ne disposant pas de toilettes étaient, dans l'ensemble, de 39 % et de 56 % en milieu rural contre 10 % en milieu urbain. On constate donc qu'il y a eu peu d'amélioration par rapport à 2000.

Type de toilettes	Milieu de résidence				Ensemble
	Aire Métropolitaine	Autres Villes	Ensemble urbain	Rural	
Toilettes améliorées privées					
Chasse d'eau connectée à un système d'égout	4,7	1,2	3,0	0,4	1,4
Chasse d'eau connectée à une fosse septique	10,4	4,3	7,6	1,2	3,7
Chasse d'eau connectée à des latrines	1,5	1,3	1,4	0,9	1,1
Latrines ventilées améliorées	1,4	4,0	2,6	1,6	2,0
Latrines avec dalles	9,3	12,3	10,7	6,7	8,2
Toilettes avec compost	0,4	0,0	0,2	0,0	0,1
Tout type de toilettes en commun	29,9	18,6	24,6	6,6	13,6
Toilettes rudimentaires					
Latrines sans dalle/latrines (ouvertes)	21,2	22,6	21,8	20,0	20,7
Seau	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Toilette de tenture (sur pilotis) latrine	17,4	17,3	17,4	12,1	14,1
Autre	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Pas de toilettes, nature	3,5	18,0	10,2	50,2	34,7
ND	0,0	0,4	0,2	0,1	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	2 077	1 800	3 876	6 122	9 998

Biens durables possédés par les ménages

Au cours de l'enquête pour évaluer le niveau socioéconomique des ménages, on a cherché à savoir si les ménages possédaient certains biens considérés comme des indicateurs du niveau socioéconomique et de manière indirecte de leur niveau d'accès à l'information et aux services sociaux.

Au tableau 2.9, on constate que, dans l'ensemble, près de six ménages sur dix (61 %) possèdent un appareil de radio qui constitue ainsi, et de loin, le canal d'informations le plus répandu en Haïti, que ce soit en milieu urbain (78 %) ou en milieu rural (50 %). Le bien durable le plus fréquemment possédé après la radio est la télévision (25 %). Il faut souligner que 17 % des ménages haïtiens disposent d'un téléphone portable. En ce qui concerne le moyen de transport, on note que dans 18 % des cas, les ménages possèdent une bicyclette ; dans les Autres Villes, cette proportion est de 34 %.

En outre, on constate que 61 % des ménages possèdent des terres pour l'agriculture et 53 % des animaux de ferme. Ces proportions sont évidemment bien plus élevées en milieu rural qu'en milieu urbain.

Tableau 2.9 Biens durables possédés par les ménages

Pourcentage de ménages possédant certains biens de consommation durables, selon le milieu de résidence, EMMUS-IV Haïti 2005-2006

Biens durables	Milieu de résidence				Ensemble
	Aire Métropolitaine	Autres Villes	Ensemble urbain	Rural	
Biens d'équipement du ménage					
Radio	84,4	69,7	77,6	50,1	60,7
Télévision	71,3	30,3	52,2	8,2	25,3
Téléphone portable	48,7	19,2	35,0	6,1	17,3
Téléphone non portable	10,9	7,3	9,2	1,3	4,4
Réfrigérateur	30,7	10,7	21,4	2,3	9,7
Biens utilisés pour le transport					
Bicyclette	8,8	32,8	19,9	15,9	17,5
Charrette avec animal	0,1	0,4	0,2	0,4	0,3
Motocyclette/scooter	1,1	6,5	3,6	1,9	2,6
Voiture/camionnette	11,1	6,8	9,1	1,9	4,7
Bateau à moteur	0,0	0,3	0,1	0,0	0,1
Bateau sans moteur	0,0	0,3	0,2	0,4	0,3
Possède des terres pour l'agriculture	16,9	48,2	31,4	80,2	61,3
Possède des animaux de fermes	12,3	38,2	24,3	71,8	53,4
Effectif de ménages	2 077	1 800	3 876	6 122	9 998

2.4 CONSOMMATION DE SEL IODÉ

Au cours de l'EMMUS-IV, les enquêtrices ont testé dans chaque ménage au moyen d'un "kit", un échantillon du sel utilisé pour la cuisine afin d'en déterminer sa teneur en iode. Cette phase de l'enquête est très importante car une carence en iode peut entraîner un retard dans le développement mental de l'enfant (crétinisme) et favoriser l'apparition de goitre. Elle peut également accroître les risques d'avortements spontanés, de naissances prématurées, de stérilité, de mortinatalité et de mortalité infantile. Pour lutter contre les troubles dues aux carences en iode, il est nécessaire de savoir si les populations consomment du sel dont la teneur en iode est suffisante.

Du tableau 2.10, il ressort que, dans l'ensemble du pays, 68 % des ménages utilisent du sel non iodé. Seulement 8 % disposent de sel iodé et 2 % utilisent du sel suffisamment iodé (15 ppm ou plus). En urbain, la proportion des ménages qui utilisent du sel correctement iodé est plus élevée qu'un milieu rural (4 % contre 1 %). Au niveau départemental, on constate que c'est dans les départements du Nord-Est (7 %) et du Centre (6 %) que la proportion de ménages utilisant du sel correctement iodé est la plus élevée et qu'à l'opposé, c'est dans les départements du Sud-Est, de l'Artibonite, du Sud, du Nord-Ouest et des Nippes, qu'elle est la plus faible (moins de 1 %). Dans les quintiles, cette proportion varie d'un minimum de 1 % dans les trois premiers quintiles à 6 % dans le plus riche.

Caractéristique	Type de sel							Total	Effectif de ménages
	Sel iodé		Sel non iodé	Pas de sel dans le ménage	Sel non testé	Pas de kit de test disponible	ND		
	1 à <15 ppm	15 ppm ou +							
Milieu de résidence									
Aire Métropolitaine	6,1	5,3	78,4	3,2	0,7	5,8	0,6	100,0	2 077
Autres Villes	6,6	2,7	57,7	2,7	2,5	27,2	0,6	100,0	1 800
Ensemble urbain	6,3	4,1	68,8	3,0	1,5	15,7	0,6	100,0	3 876
Rural	5,0	1,3	66,9	3,0	2,2	20,6	1,1	100,0	6 122
Département									
Aire Métropolitaine	6,1	5,3	78,4	3,2	0,7	5,8	0,6	100,0	2 077
Ouest (sans Aire Métro.)	7,7	1,3	86,0	4,9	0,1	0,0	0,0	100,0	1 737
Sud-Est	6,9	0,4	88,9	2,9	0,0	0,8	0,1	100,0	565
Nord	8,4	1,8	86,7	2,3	0,1	0,0	0,6	100,0	894
Nord-Est	10,2	7,3	78,0	4,4	0,0	0,0	0,1	100,0	327
Artibonite	1,5	0,1	15,5	1,6	7,8	69,7	3,8	100,0	1 699
Centre	4,4	5,7	38,3	3,1	5,6	42,6	0,4	100,0	781
Sud	2,6	0,4	95,1	1,8	0,0	0,0	0,1	100,0	699
Grande-Anse	10,8	1,7	80,1	3,0	0,0	4,4	0,0	100,0	391
Nord-Ouest	4,5	0,5	52,7	2,3	0,6	39,0	0,5	100,0	528
Nippes	0,4	0,5	94,8	2,5	0,1	1,7	0,1	100,0	301
Quintiles de bien-être économique									
Le plus pauvre	5,6	1,1	65,8	2,2	2,3	22,3	0,8	100,0	1 957
Second	5,4	1,4	65,0	1,9	2,5	23,2	0,6	100,0	1 941
Moyen	4,2	0,9	63,7	3,4	2,1	24,4	1,3	100,0	2 044
Quatrième	5,4	2,7	70,4	3,9	1,9	14,5	1,3	100,0	2 113
Le plus riche	7,2	5,8	73,0	3,4	1,0	9,2	0,5	100,0	1 943
Ensemble	5,5	2,4	67,6	3,0	2,0	18,7	0,9	100,0	9 998